



**EQUITÉ
PARTAGÉE**
Fonds de dotation Max Havelaar France

Fonds de dotation ÉQUITÉ PARTAGÉE

Fondé par l'ONG Max Havelaar France



Notre mission

Le Fonds de dotation Équité Partagée a été créé par l'association Max Havelaar France pour promouvoir le développement d'une agriculture durable en réponse aux impératifs de justice sociale et justice climatique. Cet engagement transcende les frontières, visant à améliorer les conditions de vie des producteur.rice.s et travailleur.euse.s marginalisé.e.s non seulement dans les pays du Sud, mais également en France.

Indépendant de l'association, sa vocation est d'œuvrer, par le développement de partenariats opérationnels et financiers, à la construction d'un écosystème puissant de parties prenantes pouvant contribuer, directement ou indirectement (via leur expertise, leurs moyens financiers et humains, leurs réseaux, ...) à ces objectifs.



Nos domaines d'intervention

EDUCATION & SENSIBILISATION

Sur cet axe, le Fonds Equité Partagée soutiendra des actions de sensibilisation des citoyen.ne.s aux enjeux sociaux et environnementaux de leurs pratiques de consommation, ainsi que des initiatives les incitants à être plus responsables.

Les projets et les actions soutenus devront avoir des effets concrets directs et mesurables sur une cible large de bénéficiaires. Les activités de simple animation de réseau, sans programme d'actions associé, ne seront pas éligibles.

> Périmètre d'intervention prioritaire: **France**



Types de thématiques visées

- Consommation responsable
- Développement durable
- Droits humains
- Egalité des genres

DÉVELOPPEMENT & SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Sur cet axe, le Fonds soutiendra des projets ou des programmes de développement permettant d'améliorer durablement les conditions de vie des populations défavorisées (notamment les producteur.rice.s et travailleur.se.s des filières agricoles).

Afin que ces projets ou programmes soient éligibles, leurs bénéficiaires doivent se trouver dans une situation de vulnérabilité avérée (visée humanitaire). En cas de soutien à une organisation (ONG, fondation, ...), celle-ci devra être enregistrée en France et reconnue d'intérêt général.

> Périmètre d'intervention prioritaire: **les pays en développement**



Types de thématiques visées

- Accès aux services essentiels : éducation, santé, eau, énergie
- Renforcement de capacités, structuration de réseaux, formation
- Egalité des genres

ETUDE & RECHERCHE

Sur cet axe, le Fonds soutiendra des travaux d'étude et recherche permettant d'améliorer la connaissance sur des thématiques liées à la transition alimentaire, au développement durable des filières agricoles, à l'équité des chaînes d'approvisionnement, etc.

Les travaux soutenus devront avoir un caractère scientifique et auront vocation à être diffusés largement (vs travaux à visée d'application commerciale ou utiles à une liste restreinte de bénéficiaires).



Types de thématiques visées

- Développement durable des filières agricoles
- Equité des chaînes d'approvisionnement et des règles commerciales



Notre modèle

Notre fonds de dotation a une visée opérationnelle et peut financer des actions, projets ou études, ainsi que des organisations en tant que telles, relevant de l'intérêt général.

PARTENAIRES FINANCEURS

Entreprises et fondations

Autres partenaires (ONG, autres organismes, ...)

Association Max Havelaar France



Fonds de dotation Equité Partagée

Finance & opère

Finance

Actions, programmes, projets, travaux d'étude / recherche, ...

Organisations (associations, fondations, ...)

PARTENAIRES BÉNÉFICIAIRES

CONTRIBUANT À / RECONNUE.S D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Notre gouvernance

Le Conseil d'Administration (CA) a la charge de définir la doctrine d'investissement du Fonds de dotation et de la décliner en plans d'actions annuels.

Le Directeur assure la gestion opérationnelle du Fonds conformément aux orientations définies par le CA, en lien avec le Comité de projet et avec l'appui du personnel de l'association Max Havelaar France.

Conseil d'Administration



Marie-Alexandra COSTE
Présidente du CA

Responsable du programme Démonstrateurs de la ville durable à la Banque des Territoires



Vincent JACQUES LE SEIGNEUR
Administrateur

Directeur Général de la FONDEM



Blaise DESBORDES
Administrateur

Directeur Général de Max Havelaar France



Thierry LIBAERT
Administrateur

Expert en Développement Durable et RSE

- Définit la **doctrine** du Fonds
- Nomme le **directeur**
- Vote le **budget et le plan d'actions**
- Adopte le **rapport annuel** et approuve les **comptes**



Thierry LETHUILLIER
Directeur du Fonds
Secrétaire Général de Max Havelaar France

Comité de projets

Chargé.e de projets : coordination générale

Représentants des pôles métiers de Max Havelaar France:

- Programmes, standards et impacts (fundraising et programmes de développement terrain, études scientifiques d'impact, ...)
- Plaidoyer et mobilisation (programmes d'éducation et de sensibilisation, partenariats société civile, ...)
- Partenariats entreprises (détenteurs de licence Fairtrade/Max Havelaar)

- Identifie les mécènes et soutiens possibles
- Instruit les projets/programmes à financer pour présentation au CA
- Supervise le déploiement des actions soutenues par le Fonds



Nous soutenir

Notre action vous intéresse ?

NOTRE OFFRE DE VALEUR POUR VOTRE STRUCTURE

Soutenir le Fonds Equité Partagée vous permettra :

- De donner corps à vos engagements RSE en participant au financement d'actions à impact sur des thématiques très diverses (social, environnement, droits humains, ...)
- Participer au développement d'un écosystème d'acteurs du changement sur les grands enjeux du développement durable, étendre votre réseau avec un large éventail de parties prenantes (ONG, organismes de recherche, etc.)
- D'être accompagnés par une équipe professionnelle et experte, adossée à l'ONG Max Havelaar France et au mouvement Fairtrade International, sur le développement de vos projets et initiatives.

QUI PEUT ÊTRE MÉCÈNE ?

- **Entreprises** (PME, ETI, GE)
 - **Fondations** ou autres fonds de dotation
 - **ONG, associations**, autres organismes (sauf subventions publiques)
- >> dont le siège social est situé en France et dont l'intégrité et la réputation sont compatibles avec l'objet du Fonds

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

Votre soutien prendra la forme d'un don :

- Pour un projet ou une action déjà inscrit.e au plan d'actions du Fonds et qui correspond à vos enjeux RSE/de mécénat
- Sur un projet ou une action à construire ensemble sur la base de vos enjeux RSE/de mécénat, et compatible avec l'objet du Fonds
- Au Fonds pour l'ensemble de ses actions (pas de fléchage sur une action ou un programme spécifique)



Exemple de programme de développement

L'ÉCOLE DU LEADERSHIP DES FEMMES EN CÔTE D'IVOIRE

Le Fonds de dotation a financé en 2023 un programme de soutien à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des genres en Côte d'Ivoire.

Ce programme, déployé en partenariat avec Fairtrade Africa (association regroupant des organisations de producteur.rice.s en Afrique et au Moyen-Orient), a pour objectif de renforcer, par le biais d'actions d'éducation et de sensibilisation, les droits de femmes en situation de précarité, et de favoriser leur insertion sociale et économique.

Les productrices de cacao bénéficiaires de ce programme ont ainsi pu recevoir des formations dans les domaines suivants :

- discriminations liées au genre ;
- intimidations à caractère sexuel ;
- rôle des femmes dans la gouvernance des organisations de producteur.rice.s ;
- connaissance et défense des droits sociaux fondamentaux ;
- etc.

Les objectifs du programme pour 2023-2024

60 participant.e.s diplômé.e.s de l'Ecole du Leadership des Femmes (54 femmes et 6 hommes)

30 jeunes ciblés pour développer des compétences en gestion et leadership

180 nouveaux.elles bénéficiaires indirect.e.s formé.e.s par les diplômé.e.s de l'Ecole du Leadership des Femmes

7600 personnes sensibilisées au sein des communautés



EQUITÉ PARTAGÉE

Fonds de dotation Max Havelaar France

Contact

fdd@equitepartagee.org